

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2014-05-12 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 12^e jour du mois de mai deux mille quatorze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2014-05-100

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2014
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 153 (3 225 290\$)
9. Adoption premier projet règlement ajoutant un usage dans la zone C-2
10. Avis de motion, établissant la tarification pour différents services rendus
11. Avis de motion, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
12. Abolition de politiques

13. Demande dérogation mineure, Perthuis
14. Demande dérogation mineure, 241 rue des Bouleaux
15. Demande dérogation mineure, 469-2 2^e Avenue
16. Avis à la demande de morcellement à la CPTAQ par monsieur Jean-Paul Julien
17. Mandat BPR, étude et montage du bilan eau potable 2013
18. Décompte progressif #1, rue des Conifères et chemin Neuf
19. Signature lettre d'entente, Daniel Tessier
20. Nomination membre du Comité consultatif d'urbanisme
21. Grand défi Pierre Lavoie, autorisation de passage
22. Le Granfondo Garneau-Québecor, autorisation de passage
23. Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres
24. Inscription congrès du service des incendies
25. Inscription congrès, directrice des loisirs
26. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
27. Achat d'abat poussières
28. Achat de lumières DEL
29. Offre de services, Coaching La Relève
30. Engagement préposé au gymnase
31. Assurances Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf
32. Versement pour la campagne d'achat local
33. Période de questions sur les sujets traités.
34. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h33 Fin : 19h52

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 12 mai 2014. (du 15 avril au 12 mai 2014)

Rés.2014-05-101

Adoption du procès-verbal du 14 avril 2014.

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 14 avril 2014 soit accepté tel que présenté.

Rés.2014-05-102

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 241 552.20 \$.

Liste des comptes à payer	113 081.59 \$
Liste des chèques émis	11 111.79 \$
Liste des chèques manuels	20 221.11 \$
Liste des chèques ACP	0.00 \$
Liste des paiements en ligne	40 939.21 \$
Dépôt salaires	56 198.50 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 avril 2014 est déposé au conseil municipal, le 12 mai 2014.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 19 mars 2014 est déposé au conseil municipal, le 12 mai 2014.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 153 (3 225 290 \$)

La greffière dépose et fait lecture du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation d'emprunt 153 (3 225 290 \$) – article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités.

Rés.2014-05-103

Adoption du premier projet de règlement ajoutant un usage dans la zone C-2

Attendu qu'une copie du premier règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet règlement « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de permettre l'usage Atelier d'entrepreneur général et spécialisé dans la zone C-2 » soit adopté.

Avis de motion, établissant la tarification pour différents services rendus

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement établissant la tarification pour différents services rendus.

Avis de motion, ajoutant un article aux règles de contrôle et de suivi budgétaire

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement ajoutant un article aux règles de contrôle et de suivi budgétaire pour le directeur du service des incendies ainsi qu'à la directrice des loisirs.

Rés.2014-05-104 Abolition de politiques

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE les politiques suivantes soient abrogées :

- C-2008-01 « Politique des communications internes et externes »
- C-2008-02 « Politique de contrôle budgétaires »
- G-2010-12 « Politique de gestion contractuelle »
- R-2008-01 « Politique de gestion des revenus »

Rés.2014-05-105 Demande de dérogation mineure, secteur Perthuis

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 25 avril 2014;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation de la résidence avec une pente de toit à 20% au lieu de 30%, prescrit à l'article 20.2.2.4 du règlement de zonage numéro 116 précisant que les constructions doivent être réalisées de manière à bien s'intégrer à l'environnement naturel et se fondre le plus possible à celui-ci;

Attendu la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;

Attendu que de nouvelles informations sont parvenues au conseil en fin de journée;

Il est convenu de reporté la décision à la séance extraordinaire du 20 mai prochain.

Rés.2014-05-106 Demande de dérogation mineure, 241 rue des Bouleaux

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 25 avril 2014;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation d'un garage, déjà existant, à 0.11 mètre de la limite au lieu de 1 mètre et dont le toit dépasse chez le voisin, prescrit aux articles 7.2.2 et 7.2.3 du règlement de zonage numéro 116;

Attendu la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil refuse la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9775 95 2488 situé au 241, rue des Bouleaux.

Rés.2014-05-107

Demande de dérogation mineure, 469-2 2^e Avenue

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 25 avril 2014;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation d'un garage dans la marge avant, prescrit à l'article 7.2.2 du règlement de zonage numéro 116;

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Attendu que d'autres constructions de garage ont déjà été permises dans ce secteur en bordure du fleuve;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9772 73 3314 situé au 469-2, 2^e Avenue.

Rés.2014-05-108

Avis à la demande de morcellement à la CPTAQ par monsieur Jean-Paul Julien

Considérant que deux lots agricoles appartenant à monsieur Julien sont séparés par la route d'Irlande;

Considérant que ces terres sont boisées;

Considérant que l'aliénation demandé n'aura aucun effet sur les activités agricoles ou l'environnement en poursuivant la même activité agricole;

Considérant que le lotissement pourra avoir un effet économique positif sur la vente de chacun des parties;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser le morcellement des lots contigus de monsieur Jean-Paul Julien.

Rés.2014-05-109 Mandat BPR, étude et montage du bilan eau potable 2013

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal mandate BPR-Infrastructures inc. pour une assistance technique afin de compléter le formulaire 2013 de l'usage de l'eau qui consiste à une obligation municipale découlant de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* pour un montant de 5 000 \$ taxes non incluses.

Rés.2014-05-110 Décompte progressif #1, rue des Conifères et chemin Neuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un premier paiement à l'entrepreneur « DES Génie civil inc. » pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable rue des Conifères et chemin Neuf, tel que recommandé par BPR, au montant de 66 352.88 \$ taxes incluses.

Rés.2014-05-111 Signature lettre d'entente, monsieur Daniel Tessier

Attendu que la convention collective 2011-2014 a été signée en novembre 2011;

Attendu que monsieur Daniel Tessier désire travailler et être rémunéré à raison de vingt-huit (28) heures par semaine;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Portneuf, une lettre d'entente en ce sens.

Rés.2014-05-112 Nomination membre du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Marc Rivard soit nommé membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Rés.2014-05-113 Grand défi Pierre Lavoie, autorisation de passage

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie sur notre territoire le samedi 14 juin 2014.

Rés.2014-05-114 Le Granfondo Garneau-Québecor, autorisation de passage

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Granfondo Garneau-Québecor présenté par Cascades sur notre territoire le dimanche 10 août 2014.

Rés.2014-05-115 Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Portneuf est satisfait des services de monsieur Dany Langlois pour l'entretien des pistes de ski de fond et des sentiers pédestres, saison 2013-2014.

Considérant que monsieur Langlois fait une proposition pour la prochaine saison 2014-2015;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la proposition, pour l'entretien des pistes de ski de fond et des sentiers pédestres, de monsieur Dany Langlois (Langlois Déneigement), travail à contrat du 15 novembre 2014 au 15 avril 2015, tel que proposé en date du 17 avril 2014 au montant de 19 660.73 \$ taxes incluses.

Rés.2014-05-116 Inscription congrès du service des incendies

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 620.87 \$ taxes incluses et la participation de monsieur Éric Savard, directeur du service des incendies au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu les 17, 18, 19 et 20 mai 2014 à Montréal.

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2014-05-117 Inscription congrès, directrice des loisirs

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 448.40 \$ taxes incluses et la participation de madame Anaïs Jardon, directrice des loisirs à la conférence annuelle du loisir municipal qui aura lieu les 8 et 9 octobre 2014 à Victoriaville.

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2014-05-118 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 121 063 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés le dépôt de la reddition des comptes à l'annexe B dûment complétée;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Rés.2014-05-119 Achat abat-poussière

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 8 500 \$, tel que prévu au budget, pour l'achat d'abat-poussière.

Rés.2014-05-120 Achat de luminaires DEL

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise une dépense maximale de 10 000 \$ incluant les taxes et frais divers, tel que prévu au budget, pour l'achat de luminaires au DEL.

QUE cette dépense soit affectée au fonds de roulement et sera remboursée sur trois (3) ans :

2015	3 333.34 \$
2016	3 333.33 \$
2017	3 333.33 \$

Rés.2014-05-121 Offre de services, Coaching La Relève

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services de Coaching La Relève (madame Madone Banville) pour accompagnement dans une réflexion stratégique et processus décisionnel – dossier des édifices municipaux pour un montant de 1 632.65 \$ taxes incluses.

Rés.2014-05-122 Engagement préposé au gymnase

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Mathieu Doré-Duguay comme préposé au gymnase.

Rés.2014-05-123 Assurances, Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission d'assurance pour la Corporation de la Mise en Valeur du Quai de Portneuf, tel que proposé par la Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 6 287.50 \$ taxes incluses.

Rés.2014-05-124 Versement pour la campagne d'achat local.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal verse un montant de 4 000 \$, tel que prévu au budget, à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf pour la campagne d'achat local.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h16 Fin : 20h37

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 38 hres.

Maire

Greffière